Compte rendu du conseil municipal du Jeudi 9 Mars 2023

Tous les conseillers municipaux étaient présents

Travaux d'aménagement des abords de l'extension du pôle médical : attribution des marchés

A l'unanimité, le conseil municipal décide de retenir les entreprises suivantes :

- o Lot1 Voirie, Réseaux divers, Signalisation : Entreprise COLAS, montant tranche ferme 140672.25 € HT, tranche optionnelle 30225.75 €.
- o Lot2: Maçonnerie, aménagement paysager, Entreprise Cosquer Coquil, montant tranche ferme 55475.50 €HT, tranche optionnelle1770.00 € HT

Les travaux ont commencé, et actuellement la route est interdite, une déviation a été mise en place.

Travaux Espace Adventura commerce alimentaire : attribution des marchés

Suite à la consultation pour les travaux à l'espace Adventura : aménagement d'une cellule commerciale en commerce alimentaire, le conseil municipal (15 pour, 4 contre) -retient les entreprises suivantes :

Lot	Entreprise		Montant HT
Lot1Terrassement, démolition, gros œuvre	COBA, Morlaix		58885.43 €
Lot2Menuiseries extérieures	Menuiseries	MENEZ,	17734.17 €
	Guiclan		
Lot3 Cloisons, plafonds, doublage	Menuiseries	MENEZ,	57922.47 €
	Guiclan		
Lot4 Ravalement Peinture nettoyage	LE COZ, Morlaix		27877.50 €
Lot5 Menuiserie extérieures Mezzanine	Menuiseries	MENEZ,	19152.21 €
	Guiclan		
Lot6 Revêtement de sols	LE TEUFF		22040.40 €
Lot7 Electricité	DG CONCEPT Plouescat		45321.69 €
Lot8 Plomberie, chauffage, ventilation,	DG CONCEPT Plouescat		31899.90 €
climatisation			
Chambres froides	BONNET THIRODE		22866.71 €

Les travaux vont débuter prochainement et devraient être terminés fin septembre 2023

Lotissement du Styvell 4ème tranche : déclaration préalable et fixation du prix du m²

Dans la 4^{ème} tranche du lotissement du Styvell, 7 lots ont été viabilisés dans le cadre des travaux des 2^{ème} et 3^{ème} tranche, ils vont être donc commercialisés plus rapidement suite au dépôt d'une déclaration préalable.

Le conseil municipal (15 pour, 4 abstentions) Fixe pour ces 7 lots le prix du m² à 45.00 € TTC

Tarif assainissement 2023

A l'unanimité le conseil municipal fixe les tarifs suivants à compter du 1^{er} janvier 2023 pour les immeubles du quartier de Kermat raccordés au semi collectif géré par la commune.

	Prix
Abonnement	73.27 €
Consommation (m ³)	1.85 €
Taxe de raccordement Maison existante	806.00 €
Taxe de raccordement Maison neuve	2260.00 €

Animation jeunesse : fixation du séjour au Puy du Fou

Dans le cadre de l'animation jeunesse, un groupe d'enfants va aller au Puy du Fou du 17 au 20 avril 2023. A l'unanimité, le conseil fixe le prix du séjour au Puy du Fou à 240.00 € par enfant.